



**Certificat d'examen de type**  
**n° 01.00.582.010.1 du 26 novembre 2001**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/72/B020340-D3-1**

**Compteur d'énergie thermique SUPERCAL Série 43  
(classe I)**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 76-1327 du 10 décembre 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'énergie thermique.

**FABRICANTS :**

Pour les calculateurs et les sondes de température :  
SONTEX S.A. – CH 2605 Sonceboz - Suisse.

Pour les capteurs hydrauliques :  
HYDROMETER GmbH, Postfach 1462, D8800 Ansbach – Allemagne.  
et  
E. WEHRLE GmbH, Postfach 8, 78113 Furtwangen - Allemagne.

**DEMANDEUR :**

Compteurs WATEAU SARL, 12-14 avenue Industrielle – 59520 Marquette – France.

**OBJET :**

Le présent certificat complète les décisions n° 89.1.12.392.6.0 du 29 décembre 1989 (1), n° 93.00.582.007.1 du 7 décembre 1993 (2), n° 96.00.582.002.1 du 12 juillet 1996 (3), n° 98.00.582.003.1 du 20 avril 1998 (4), n° 99.00.582.002.1 du 11 mai 1999, n° 99.00.582.010.1 du 30 décembre 1999 et 01.00.582.004.1 du 11 juillet 2001.

**CARACTERISTIQUES :**

Les compteurs d'énergie thermique SUPERCAL Série 43 faisant l'objet du présent certificat diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par l'ajout de la série de capteurs hydraulique WP-XKA modèle 457 dont les caractéristiques sont les suivantes :

<b>CAPTEUR HYDRAULIQUE</b>	<b>WP15</b>	<b>WP25</b>	<b>WP32</b>
Diamètre nominal DN (mm)	50	65	80
Débit maximal (m <sup>3</sup> /h)	15	25	32
Débit minimal (m <sup>3</sup> /h)	0,6	1,0	3,2
Température maximale du capteur hydraulique ( °C)	120		
Pression maximale (bar)	16		
Volume correspondant à une impulsion (dm <sup>3</sup> )	10 ou 100		

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS  
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37

LABORATOIRES DE TRAPPES  
29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex  
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

E-mail : info@lne.fr  
Siret 313 320 244 00012  
NAF 743 B

BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIB 70 - CRCA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIB 45

Les puissances des compteurs d'énergie thermique SUPERCAL série 43, en fonction du capteur hydraulique associé, sont les suivantes :

- Pour les modèles 430, 431 et 436 :

Puissance maximale (kW)	1918	3197	4092
Puissance minimale (kW)	52	87	112

- Pour le modèle 432 :

Puissance maximale (kW)	1918	3197	4092
Puissance minimale (kW)	44	73	94

- Pour le modèle 437 :

Puissance maximale (kW)	2616	4360	5580
Puissance minimale (kW)	52	87	112

- Pour le modèle 438 :

Puissance maximale (kW)	2616	4360	5580
Puissance minimale (kW)	44	73	94

- Pour le modèle 439 :

Puissance maximale (kW)	2267	3778	4835
Puissance minimale (kW)	52	87	112

Les autres caractéristiques sont inchangées.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée, au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/72/B020340-D3-1 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 29 décembre 2009.

Le Directeur Général

Marc MORTUREUX

- (1) Revue de métrologie, février 1990, page 206,
- (2) Revue de métrologie, décembre 1993, page 1561,
- (3) Revue de métrologie, octobre 1996, page 331,
- (4) Revue de métrologie, septembre 1998, page 444.

